

FORMATION AMIANTE SOUS-SECTION 4 – ENCADRANT DE CHANTIER

OBJECTIF DE LA FORMATION

Dans le cadre de son activité professionnelle en liaison avec les opérations exposant à l’amiante le stagiaire encadrant de chantier sera capable de :

- Comprendre et appliquer les exigences des réglementations afférentes au risque amiante ;
- Mettre en œuvre les mesures de prévention retenues par l’encadrant technique ;
- Transmettre aux opérateurs l’ensemble des informations participants à la démarche de prévention du risque amiante

PUBLIC CIBLE

Tout travailleur ayant au sein de l’entreprise, les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l’exécution de travaux, mettre en œuvre le mode opératoire.

PREREQUIS

Fiche d’aptitude médicale
Attestation de compétence à jour d’encadrant technique

METHODE PEDAGOGIQUE

Exposé participatif, débat, échange de groupe, retours d’expérience et mise en application pratique sur des situations de travail. Un livret de stage regroupant les divers thèmes abordés sera remis à chaque stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques. Matériel spécifique pour les formations amiantes SS 4 (combinaisons, gants, masque Phantom, matériel pour confinement etc.)

MODALITE D’EVALUATION

L’attestation de compétence sera délivrée au candidat qui a participé activement à l’ensemble de la formation et fait l’objet d’une évaluation favorable de la part du formateur. Pour cela nous appliquerons les modalités d’évaluation suivantes : Evaluation théorique par un QCM et évaluation pratique lors d’un « chantier école ».

DISPOSITIF DE SUIVI DE L’ACTION ET RENDU

Feuille de présences signées par demi-journées, attestations de fin de formation, feuille d’évaluation de fin de stage. Dans le cas d’une évaluation favorable le stagiaire obtiendra une attestation de compétence.

PROGRAMME

Actualisation des connaissances sur le risque amiante et la réglementation	Encadrement des équipes et transmission de l’information
Mise à jour des documents règlementaires	Traçabilité
Mise en œuvre des mesures de prévention sur le chantier	Mise en application pratique
Evaluation des risques et niveaux d’empoussièrement	Evaluation
Les mesures de prévention et de protection	
Gestion des situations d’urgence	

RECYCLAGE

Tous les 3 ans

ORGANISATION

Formation Amiante sous-section 4 – Encadrant de chantier	
Encadrement	Formateur en prévention des risques professionnels
Effectif	10 stagiaires maximum
Durée	1 journée (7 heures)